

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL  
DU SYNDICAT DES ÉNERGIES DES ZONES EST DE L'OISE

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
27	23	23

Date de la convocation :	Le 13 mars 2024
Date de publication électronique :	Le 23 avril 2024

**Séance du 19 mars 2024**

L'an deux-mille-vingt-quatre, le dix-neuf mars à 18h30, le comité syndical du SEZEO, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Olivier FERREIRA.

Présents : Mesdames DECAMP Annick, SANTUNE Nadine, TROUVAIN Corinne, Messieurs BARBILLON Philippe, BÉRANGER Didier, CARVALHO Patrice, CZEPCZYNSKI Jean-Pierre, DENNEL Alain, DESMOULINS Jean-Pierre, FERREIRA Olivier, FOURDRINIER Éric, GAGE Daniel, HEDUY Christian, HUCHETTE Grégory, HUVET Jean-Pierre, LE DROUMAGUET Hervé, LEOEUF Jean-Pierre, LEBON Claude, LUISIN Arnaud, MESSIO Denis, PEYR Patrick, ROUGEAUX Éric, RUMEAUX Didier

Absents représentés : Daniel LARONZE par Arnaud LUISIN, Khristine FOYART par Éric FOURDRINIER, Sophie MERCIER par Jean-Pierre HUVET,

Absents non représentés : Jackie TASSIN, Alain FOURNIER, Florent MAZIERES, Jean-Pierre HAUDRECHY

Secrétaire de séance : Corinne TROUVAIN

Objet : Programmation de travaux 2024

Considérant le vote du budget primitif 2024 au cours de la même séance du Comité Syndical,  
Monsieur le Président présente la programmation de travaux 2024 qui se résume ainsi :

	MONTANT BUDGÉTAIRE COMPRIS AU COMPTE 2315
Réseau basse tension	
Renforcement	1 000 000 €
Sécurisation des fils nus	1 200 000 €
Enfouissement	2 000 000 €
Enfouissement en zone urbaine	350 000 €
Réseau éclairage public	
Rénovation (hors financement banque des territoires)	700 000 €
Passage à LED (banque des territoires)	5 100 000 €
Mise en sécurité	200 000 €
Enfouissement éclairage public	600 000 €
Extension éclairage public	5 000 €

La liste détaillée des travaux programmés a été communiquée aux membres. Elle est susceptible de modifications en cours d'année selon les besoins des communes. Le Conseil sera régulièrement informé des évolutions et toute modification entraînant le dépassement des montants ci-dessus détaillés seront soumis à son approbation.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Comité Syndical :

**APPROUVE** la programmation de travaux 2024,

Fait et délibéré les jours, mois et an que susdits.

Le Président,  
Olivier FERREIRA